

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Social Safari Inc.	Numéro de permis 2007944	Date d'inspection Le 18 mars 2024	
Nom de l'établissement Safari Social		Numéro de téléphone (506) 386-2262	
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	18 mars 2024	18 mars 2024
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, la mentore en assurance de la qualité observe une armoire dans la salle de bain n'est pas verrouillée. Celle-ci contient trois bouteilles de nettoyant de surface, une bouteille de crème à raser, une bouteille de nettoyant pour fenêtre, deux bouteilles de produits nettoyant pour plancher, une pour cuvette et une bouteille de javex. La mentore en assurance de la qualité a demandé à l'administratrice de verrouiller la porte de cette armoire ce qui a été fait immédiatement. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont aussi été observés : -Ratio enfant et personne éducatrice -Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. -Observation d'activités qui comprennent du temps et de l'espace consacrés aux expériences de jeu, lesquelles sont au choix de l'enfant, de résoudre des problèmes et des occasions de vivre des accomplissements et des réussites. La mentore en assurance de la qualité a observé dehors une personne éducatrice intervenir afin que deux enfants puissent partager d'un camion. Une autre personne éducatrice est allée jouer avec une petite fille qui mentionnait ne pas savoir quoi faire dehors. -Observation des activités comprennent des possibilités d'activités physiques à l'intérieur et à l'extérieur. - Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé la période des jeux dirigés et libres.

original signé par
Paula Morin

Le 26 juillet 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Jessica Clavet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 juillet 2024

Date